

 PROGRAMME DE FORMATION

REGU-001 – Conformité IA Act & RGPD

Une formation intensive d'une journée pour maîtriser les obligations réglementaires de l'AI Act européen et leur articulation avec le RGPD – conçue pour les professionnels de la conformité, du droit et de la sécurité.

Informations générales

Code	REGU-001
Durée	7 heures (1 jour)
Modalité	Présentiel ou distanciel
Effectif	4 à 10 participants
Prérequis	Connaissance des bases du RGPD recommandée
Référentiel	AI Act (UE) 2024/1689 – RGPD (UE) 2016/679

Public cible

- DPO (Délégué à la Protection des Données)
- Direction juridique
- RSSI
- Compliance Officer
- Direction générale

Financement

Plan de Développement des Compétences (PDC) – OPCO 2i, Atlas, OPCO Santé, Opcommerce, Constructys, Afdas, AKTO

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

1	Calendrier AI Act Maîtriser le calendrier d'application AI Act 2024-2027 et les obligations actives en 2026.
2	Classification des risques Classifier les systèmes IA de l'organisation selon les niveaux de risque : inacceptable, haut, limité, minimal.
3	Obligations deployers Maîtriser les obligations spécifiques des deployers (utilisateurs d'IA) en vigueur en 2026.
4	Providers & contrats Distinguer les obligations des providers et évaluer les responsabilités contractuelles.
5	Feuille de route Articuler IA Act et RGPD dans une DPIA et construire une feuille de route conformité opérationnelle.

Contexte et calendrier AI Act

Pourquoi l'UE a légiféré sur l'IA

L'Union européenne a adopté l'AI Act pour répondre aux enjeux sociétaux et économiques posés par le développement rapide des systèmes d'intelligence artificielle. Ce cadre réglementaire vise à garantir la sécurité, la transparence et le respect des droits fondamentaux.

En vigueur en 2026

Obligations actives pour les deployers et providers – supervision humaine, registres, formation.

Arrivée en 2027

Nouvelles exigences complémentaires et élargissement du champ d'application.

Champ d'application

Providers

Fournisseurs de systèmes IA mis sur le marché européen

Deployers

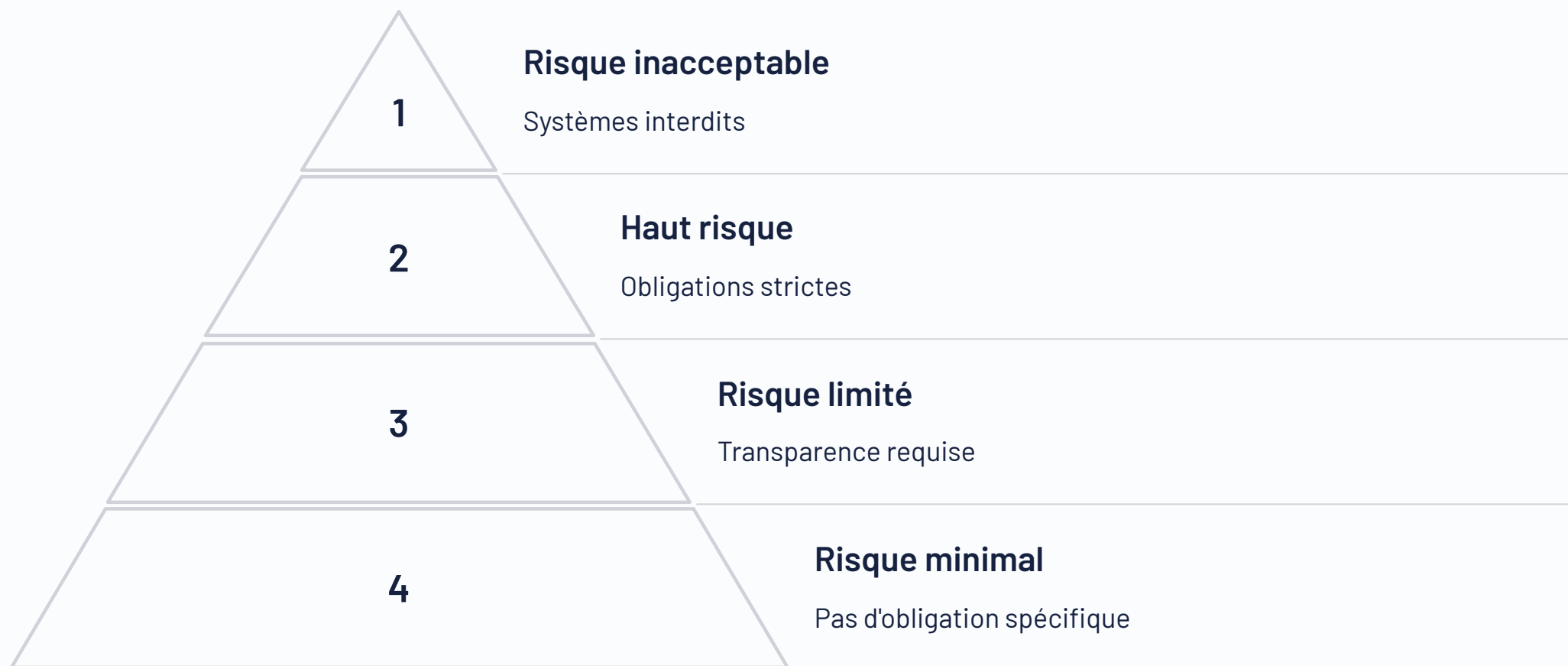
Organisations utilisant des systèmes IA dans un contexte professionnel

Importateurs

Entités introduisant des systèmes IA de pays tiers dans l'UE

📄 Le Bureau européen de l'IA et les autorités nationales de surveillance assurent le contrôle de l'application du règlement.

Classification des systèmes IA par niveau de risque



Systemes interdits (risque inacceptable)

- Manipulation comportementale subliminale
- Notation sociale (social scoring)
- Identification biométrique en temps réel dans l'espace public

Haut risque – domaines concernés

- Ressources humaines et recrutement
- Santé et dispositifs médicaux
- Crédit et services financiers
- Sécurité critique et infrastructures
- Justice et application de la loi

Risque limité – obligations de transparence

- Chatbots : obligation d'informer l'utilisateur qu'il interagit avec une IA
- Deepfakes : obligation de signalement du contenu généré

Atelier pratique

Classifier les outils IA actuellement utilisés dans votre organisation selon cette grille de risque – exercice collectif guidé par le formateur.

Obligations des deployers et providers

1

Deployers

- Évaluation de conformité
- Supervision humaine
- Registre d'utilisation
- Formation des salariés (art. 4)

2

Providers

- Documentation technique complète
- Marquage CE obligatoire
- Déclaration de conformité UE

3

Contrats fournisseurs

- Vérification des clauses IA
- Répartition des responsabilités
- Garanties de conformité

⚠ Sanctions prévues par l'AI Act : jusqu'à **15 millions d'euros** ou **3% du chiffre d'affaires mondial** en cas de non-conformité – des cas pratiques issus des autorités de surveillance seront analysés en session.

Articulation IA Act & RGPD – Feuille de route conformité

DPIA RGPD vs. évaluation IA Act

DPIA RGPD

Analyse d'impact sur la protection des données personnelles – obligatoire pour les traitements à risque élevé.

Évaluation IA Act

Évaluation de conformité spécifique aux systèmes IA à haut risque – documentation technique et registre.

Registre unifié

Conduite simultanée des deux analyses recommandée avec un registre consolidé pour optimiser les ressources.

Feuille de route conformité – Plan 90 jours

01

Diagnostic

Inventaire des systèmes IA, cartographie des risques, identification des écarts réglementaires.

02

Priorisation

Classement des actions selon l'urgence réglementaire et l'impact organisationnel.

03

Plan d'action

Mise en œuvre des mesures correctives, désignation des responsables, suivi des jalons.

- ☐ **Livrable remis à l'issue de la formation** : cadre d'évaluation IA + checklist d'audit interne personnalisée, construite lors de l'atelier final.

Méthodes pédagogiques



Apports théoriques

Contenus illustrés de cas pratiques réels : entreprises sanctionnées, audits CNIL, décisions des autorités de surveillance européennes.



Quiz de positionnement

Évaluation initiale des connaissances en début de session pour adapter le niveau des échanges et identifier les priorités du groupe.



Atelier classification IA

Exercice collectif de classification des outils IA de l'organisation selon les niveaux de risque de l'AI Act.



Atelier feuille de route

Construction personnalisée de la feuille de route conformité – chaque participant repart avec un plan d'action opérationnel.



QCM d'évaluation finale

Questionnaire de validation des acquis en fin de session pour mesurer la progression et attester des compétences acquises.

Modalités d'évaluation & Formateur

Évaluation des participants

1

Quiz initial

Positionnement des connaissances en début de session

2

QCM final

Score minimum requis :
70% pour valider les acquis

3

Attestation

Attestation de formation individuelle remise à l'issue de la session

Votre formateur

Alexandre BOIGUES

Formateur indépendant spécialisé en conformité IA et RGPD

- NDA 11 92 27843 92
- Veille active : Bureau européen de l'IA, CNIL, Journal Officiel UE
- Membre AFCDP (adhésion en cours)

Contact & Tarifs

Telemach Learning

Email

alexandre@telemach-learning.fr

Téléphone

+33 6 66 88 75 63

Adresse

24 Rue Chanzy, 92600 Asnières-sur-Seine

Site web

www.telemach-learning.fr

[Demander un devis](#)

[Visiter le site](#)

Tarifs & Financement

Tarif intra-entreprise : sur devis selon effectif et modalité (présentiel ou distanciel).

Financement OPCO/PDC : accompagnement complet dans la constitution du dossier de prise en charge.

- OPCO 2i
- Atlas
- OPCO Santé
- Opcommerce
- Constructys
- Afdas – AKTO